

ELECTIONS COMMUNALES 2012 : PROGRAMME ECOLO-GROEN **POUR QUE CHACUN(E) AIT ENVIE DE VIVRE A SAINT-JOSSE !**

A Saint- Josse, les élections communales d'octobre 2012 doivent être l'occasion d'un souffle nouveau :

Pour ECOLO et GROEN, Saint-Josse doit être une commune où l'on rêve de rester !

Notre commune ne compte pas ses atouts : à quinze minutes à pied de la Grand Place, dotée d'une foule de petits commerces de proximité, d'une population conviviale, toujours prête pour une fête de rue, d'une jeunesse débordante d'énergie, d'un réseau de transports en commun développé et bénéficiant d'un budget communal garni par les impôts sur les bureaux...

Et pourtant, tout n'y est pas rose : propreté publique scandaleuse, mobilité difficile, écoles trop peu nombreuses, gestion des deniers publics calamiteuse, politique de jeunesse peu inspirée, travaux publics chaotiques, grande précarité ...

Saint-Josse et ses habitants méritent mieux ! L'argent de la commune doit être géré avec professionnalisme et efficacité, afin de bénéficier à l'amélioration de la qualité de vie de tous les citoyens. Les rues doivent cesser d'être embouteillées sans fin par les voitures qui traversent la commune. Les trottoirs doivent être débarrassés des immondices qui les jonchent. Les habitants doivent pouvoir bénéficier de logements de qualité et d'un cadre de vie agréable. Les écoles communales doivent se voir dotées de places supplémentaires afin que les enfants ne soient pas contraints, comme c'est le cas aujourd'hui, de se rendre dans d'autres communes.

Les **candidates et les candidats de la liste Ecolo-Groen Saint-Josse** vous proposent de soutenir leur **travail sérieux pour améliorer la vie à Saint-Josse**. Vous trouverez ici nos propositions pour relever ensemble les défis que rencontrent les citoyens de Saint-Josse. Le projet écologiste pour une **meilleure qualité de vie** suppose que les familles ten-nodoises puissent vivre et s'épanouir **dans l'harmonie et le respect**. Respect de chacun mais aussi respect par tous, citoyens et politiques, des lois et règlements : ce sont les maîtres-mots du vivre ensemble.

Nous souhaitons enfin, comme les mandataires Ecolo et Groen le pratiquent eux-mêmes depuis plus de 20 ans, que la **compétence**, la **transparence** et l'**éthique** soient une priorité dans la mise en œuvre du travail des autorités communales et des services de l'administration. Ce **professionnalisme**, dans une optique de **bonne gouvernance**, doit être au cœur de l'action politique, pour une meilleure gestion des deniers publics **au profit de tous les citoyens**.

Les candidat(e)s de la liste Ecolo-Groen vous présentent dès lors leurs propositions concrètes en **5 priorités** :

- 1. Ethique politique, bonne gouvernance et participation citoyenne : travailler correctement et ensemble, pour l'amélioration du bien-être de tous !**
- 2. Ecoles, enseignement et jeunesse : l'avenir de notre commune !**
- 3. Qualité de vie, environnement, propreté : réconcilier commune très peuplée et quartier agréable !**
- 4. Emploi, formation et activités économiques : développer les potentiels de la commune !**
- 5. Logement : des habitations de qualité, pour tous !**

Outre ces priorités, des **axes transversaux** nous semblent primordiaux pour assurer un meilleur vivre et vivre ensemble à Saint-Josse :

- 6. Cohésion sociale : une commune pluraliste, des citoyens solidaires !**
- 7. Sécurité : une commune où il fait bon vivre et se promener !**
- 8. Culture : favoriser l'éveil et l'accès à la culture à tout âge !**
- 9. Sport : un esprit sain dans un corps sain !**

AVEC VOUS
SAMEN

www.saint-josse.ecolo.be



Zoé GENOT

Frédéric ROEKENS



Nuray DOGRU



Ahmed MOUHSSIN



Pauline WARNOTTE



François HAENECOUR



Philomène MOUCHART



Luigi SIMONE



Marie-Christine CORVISIER



Redouan KFAITI



Veerle VANDENABEELE



Richard ISHEMA



Serap ALTINISIK



Jean-Michel LAMBERMONT



Brigitte DESPRET-DAYEZ



Benedikt VERHAEGHE



Mina TALEB



Didier de NECK



Vicky KAYONGO



Tom KÖLLER



Cigdem SOGUT



Omar MARRAKCHI ASSILI



Emmanuelle SCHOUTEN



Ionel APATEANU



Fatin BEN ALLAL



Rudolph ALEXANDRE



Catherine LELOWSKI



Mohammed MAHER ALAOUI



Marie-Thérèse COENEN

ecolo

GROEN

1. BONNE GOUVERNANCE, ETHIQUE POLITIQUE, PARTICIPATION CITOYENNE : TRAVAILLER CORRECTEMENT ET ENSEMBLE POUR L'AMELIORATION DU BIEN-ETRE DE TOUS !

Ecolo-Groen Saint-Josse exige une plus grande **transparence des processus de décision**, une **gestion rigoureuse et professionnelle de la chose publique**, ainsi qu'une meilleure **information** des citoyens.

Depuis plus de vingt-cinq ans Ecolo et Groen ont comme **priorité constante** la **participation accrue de tous les citoyens** dans l'élaboration et la gestion de la vie publique, particulièrement au niveau communal.

La dernière législature a montré, par des exemples criants (carrefour rue Botanique-rue Verte, antennes GSM sur les HBM rue du Vallon, etc.), l'absence de considération de l'avis des citoyens dans la gestion de leur quotidien, chose inacceptable pour Ecolo-Groen Saint-Josse. Pour nous, **cette participation doit être pleine et entière : pas de participation gadget !** En effet, il ne suffit pas à la majorité ou au Collège d'informer les citoyens. Encore faut-il avoir la **capacité d'entendre et d'intégrer leurs observations** et désidératas avant de décider. Pour ce faire, Saint-Josse a la chance de pouvoir compter sur un tissu social et associatif dynamique et varié (comités de quartier, associations, ...).

Enfin, pour Ecolo-Groen Saint-Josse, investir dans la citoyenneté passe par le développement de **pratiques politiques irréprochables** et un **meilleur équilibre entre les pouvoirs**. Dès lors, nous sommes favorables à une **limitation stricte du cumul des mandats** pour que les mandataires élus s'occupent vraiment de Saint-Josse et de tous les quartiers de Saint-Josse. La signature par tous les élus et l'application d'une **charte déontologique** permettrait de s'assurer de leur bonne volonté et d'éviter les risques de confusion d'intérêts et de népotisme.

Pour permettre la participation de tous à l'amélioration du cadre de vie, les **associations** ont un rôle d'information, de formation et de sensibilisation déterminant à jouer. Pour nous, il faut **donner toute l'autonomie nécessaire aux acteurs de terrains** pour accomplir leurs missions et les soutenir en respectant le pluralisme et les options politiques.

Ecolo-Groen Saint-Josse plaide également pour l'élaboration de **critères objectifs pour l'octroi de subventions, de logements, d'agréments ou de tout avantage lié à la puissance publique**. L'égalité entre les citoyens est primordiale pour préserver l'adhésion du plus grand nombre aux règles démocratiques.

NOS PROPOSITIONS POUR UNE COMMUNE BIEN GEREE, DES CITOYENS PARTICIPATIFS ET DES MANDATAIRES QUI TRAVAILLENT ET A TEMPS PLEIN :

- Organiser des **rencontres entre les autorités communales et les différents quartiers** de la commune **tous les 6 mois** pour informer les habitants des réalisations et projets et connaître les problèmes rencontrés par les citoyens au quotidien ;
- Favoriser la **participation citoyenne dans le cadre des contrats de quartier** : améliorer l'information et la prise en compte des avis des habitants ;
- **Soutenir les activités citoyennes organisées par les habitants**, et notamment les fêtes de rues, en facilitant la mise à disposition des locaux (Salle Sapiens, Tour Madou, Jazz station), du matériel et des équipements (rétroprojecteur, mobilier, etc.) ;
- Rendre effectif le **droit des citoyens d'interpeller directement le Conseil communal** et les conseils des CPAS. Un règlement a été pris en ce sens à la demande d'Ecolo-Groen en 2007 mais jusqu'à présent, très peu de publicité a été faite autour de ce droit et une seule interpellation a été déposée ;
- Soigner la politique de **gestion du personnel communal** : soutenir la **dépolitisation** et la **transparence du recrutement**, notamment par la diffusion de toutes les annonces d'emploi communal sur le site communal. Cette meilleure gestion doit également **favoriser la diversité** au sein du personnel communal ;
- Assurer la **formation continuée des agents communaux** et les mobiliser, en concertation avec les organisations syndicales représentatives, pour améliorer le fonctionnement des services au public et l'accueil au citoyen ;
- Mettre en place une **plateforme de recherche et de veille des subsides** afin que plus aucun n'échappe aux autorités et qu'ils puissent tous être demandés dans les temps ;
- Favoriser la connaissance et la compréhension des enjeux communaux en **diffusant la date et l'ordre du jour des séances du Conseil communal**, y compris l'ordre du jour des séances à huis-clos qui concerne surtout les engagements de personnel, et en publiant rapidement les comptes-rendus des débats sur le site de la commune ;
- Favoriser l'établissement d'un **conseil communal des enfants** où toutes les écoles primaires de la commune seraient représentées, afin de leur faire comprendre les enjeux de la participation citoyenne ;
- Alimenter le **site web communal** pour en faire un vrai outil au service des citoyens : maintenir les références aux **enquêtes publiques** prévues sur le territoire de la commune, **créer une rubrique « réglementation »** comprenant les règlements communaux et arrêtés de police, ... ;

- Créer une **rubrique dans le Joske reflétant les débats au Conseil communal** et invitant les citoyens à venir aux prochains conseils.
- **Adapter la rubrique politique du Joske** : créer un comité de rédaction où tous les partis politiques seraient représentés ; définir un sujet de débat d'intérêt communal commun et donner à chaque parti représenté au Conseil communal le même espace pour y développer ses idées et propositions ;
- Soutenir les **activités d'éducation permanente pour adultes**, qui favorisent l'évolution du sens critique chez le citoyen et l'aident à agir de façon collective et responsable ;
- Au sein du Conseil communal, **limiter le cumul** dans les mandats de bourgmestre ou d'échevin avec la fonction de parlementaire. Même si ce n'est actuellement pas obligatoire, les élus Ecolo et Groen s'engagent à respecter cette proposition ;
- Engager des fonctionnaires en nombre et qualité suffisants pour assurer le **respect des règles dans l'octroi des permis** d'urbanisme, d'environnement, les agréments et concessions. Ceci est indispensable pour que puissent être respectés le droit, le bien commun et l'égalité entre les citoyens.

2. ECOLES, ENSEIGNEMENT ET JEUNESSE : L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE !

Ecolo-Groen Saint-Josse propose une **politique d'accueil globale**, structurée et accessible à tous les enfants. La place des enfants dans la société, leur statut et leur éducation font partie de nos préoccupations prioritaires. Les enfants et les jeunes sont notre avenir. Nous voulons respecter l'enfant, sa créativité, son autonomie, sa capacité d'entrer en relation avec autrui.

Les candidat(e)s écologistes souhaitent miser sur des écoles citoyennes et de qualité, pour tous. Ecolo-Groen Saint-Josse situe en effet la politique de l'enseignement dans le cadre plus global de l'éducation, dans la mise en œuvre de tous les moyens capables d'éveiller et d'épanouir tous les aspects de la personnalité.

Petite enfance: une commune « enfants admis »

Cet épanouissement commence dès la petite enfance. Mais force est de constater qu'à Saint-Josse, les efforts consentis dans ce domaine sont loin d'être suffisants et mènent à des **pénuries de places dans les crèches et écoles**, qui pourraient encore être aggravées si des actions rapides et adaptées à l'augmentation démographique ne sont pas entreprises.

A Saint-Josse, nous avons en effet la chance de compter énormément d'enfants. Mais nous manquons également cruellement de structures pour les accueillir en dehors de l'école et pendant que les parents sont au travail : les places dans les crèches sont trop rares et les gardien(ne)s encadré(e)s trop peu nombreux pour pallier ce manque de places. Il y a à Saint-Josse 5 crèches communales francophones comptabilisant 171 places d'accueil, et une crèche néerlandophone pouvant accueillir 31 enfants. Il existe également des crèches et gardiennes privées pouvant accueillir 62 enfants et une crèche « halte d'accueil » qui peut, quant à elle, accueillir 36 enfants, soit **au total 200 places pour les 0 à 2,5 ans**, alors que la commune compte bien plus d'enfants de cet âge. Créer de nouvelles places d'accueil pour les tout petits est donc primordial. La commune, en concertation avec les autres niveaux de pouvoir, doit tout mettre en œuvre pour ouvrir davantage de lieux d'accueil disposant d'un personnel qualifié.

Enseignement fondamental : l'école de la réussite, pour tous

Ecolo-Groen est convaincu que l'enseignement fondamental doit mener chaque enfant au **maximum de ses possibilités et de son épanouissement**, par un encadrement qui favorise son apprentissage et l'expression de sa créativité. Il existe à Saint-Josse cinq écoles communales maternelles et primaires francophones : la Nouvelle école (place Saint-Josse), l'école Henri Frick (rue Braemt), l'école Joseph Delclef (rue Potagère), l'école Arc-en Ciel (rue de l'Abondance), l'école des Tournesols (rue Saint-François) et une néerlandophone : Sint-Joost-aan-Zee (rue de la Limite) et son annexe, la Wijkafdeling (rue Braemt). La commune compte également trois écoles primaires du réseau libre : la Sagesse Philomène (rue Potagère), les Dames de Marie (chaussée d'Haecht) et le petit « Saint-Louis » (rue de Verviers). Cependant, ces infrastructures sont **loin d'être suffisantes** au regard de la

poussée démographique que connaît notre commune et **loin, pour certaines, de répondre aux critères de qualité** que les enfants et leurs parents sont en droit d'attendre. Que l'on songe seulement aux classes en préfabriqué de la Nouvelle école, dont le remplacement par de vrais locaux a été promis à de très nombreuses reprises mais qui sont toujours présentes pour la rentrée 2012...

Ecolo-Groen est persuadé que l'**école de la réussite** doit, à Saint-Josse en particulier, compter des élèves de tous milieux et de toutes origines sociales ou culturelles. La *mixité* est gage d'enrichissement et d'apprentissage de la société multiculturelle qui caractérise Saint-Josse. Il s'agit également de mettre l'accent sur l'**apprentissage de la langue de l'enseignement** (français ou néerlandais) dès le plus jeune âge et de manière adaptée. Mais vivre à Bruxelles, c'est également connaître l'autre, sa langue et sa culture. C'est pourquoi Ecolo-Groen souhaite que soient promues les **activités bilingues** où élèves francophones et néerlandophones se rencontrent, ainsi que les cours de langues parlées à la maison (turque, arabe, espagnol, ...) car bien maîtriser sa langue maternelle est une garantie pour mieux apprendre celle de l'enseignement.

Enfin, Ecolo-Groen Saint-Josse soutient l'école comme un **lieu d'apprentissage de la démocratie** qui puisse éveiller les enfants à leur avenir de citoyens, autonomes, démocrates et responsables.

Ecole secondaire : Saint-Josse mérite mieux !

La commune est le pouvoir organisateur du **Lycée technique Guy Cudell** (rue de Liedekerke), seule école de l'enseignement secondaire à Saint-Josse. Dans la tourmente durant les années 2011 et 2012, comme le signalait le rapport de la Communauté française (absentéisme des professeurs non signalé, comptage des élèves falsifié, attribution des heures de cours à certains professeurs de manière non justifiée), le Lycée a besoin, d'abord et avant tout, que son **pouvoir organisateur, la Commune**, prenne ses responsabilités et mette en place une **équipe de direction motivée et apte à sauver cette école moribonde**. Tout devrait également être mis en œuvre pour que le Lycée, une fois reparti sur de bonnes bases, puisse se développer suffisamment pour pouvoir également accueillir un enseignement de type général de qualité, qui fait cruellement défaut dans la commune.

Activités pour les enfants jusque 12 ans et jeunesse

Nous souhaitons également que les **projets pédagogiques** ne s'arrêtent pas à la sortie de l'école, mais puissent être poursuivis au travers du **soutien de lieux parascolaires et d'activités associatives**, telles les écoles de devoirs ou les plaines de jeux.

Pour accueillir les plus âgés, il existe à Saint-Josse deux structures d'accueil constituées en **clubs de jeunes** : le Clou (rue Godefroid de Bouillon) et le Caveau (rue du Chalet) proposant principalement des activités récréatives et occupationnelles. Le service de la jeunesse manque cependant cruellement de **structuration**, de projets à moyen terme et d'objectifs citoyens à long terme. La rotation du personnel, trop élevée, en est l'un des symptômes. Les animateurs employés par la commune au sein des maisons de jeunes, des

plaines de jeux ou comme éducateurs de rue, travaillent **sans véritable projet**. Cette politique "improvisée" s'attelle davantage à gérer le quotidien sans perspective à long terme.

De plus, malgré les nombreuses années écoulées, **aucune des maisons de jeunes de Saint-Josse n'est reconnue par la Communauté française !** Chaque année, des subsides sont ainsi perdus et des activités mises à mal, faute de moyens dédiés à la jeunesse.

Or, nous habitons une commune où les **moins de 25 ans comptent pour une part très importante de la population !**

Ecolo-Groen Saint-Josse souhaite dès lors que la commune se donne les moyens d'une **véritable politique de la jeunesse et d'éducation** qui puisse ouvrir, pour chaque jeune, de réelles perspectives d'avenir.

NOS PROPOSITIONS POUR UNE POLITIQUE EDUCATIVE ET DE LA JEUNESSE TOURNEES VERS L'AVENIR ET LE DEVELOPPEMENT PERSONNEL DES ENFANTS :

Nos propositions :

Petite enfance

- Créer un **Guichet Enfance** qui aiderait les parents dans toutes leurs démarches et les centraliserait ;
- **Soutenir la parentalité** et les groupes d'échanges entre parents comme la maison rue Verte ;
- Construction de **nouvelles crèches, tant francophones que néerlandophones**, pouvant répondre aux besoins de la population ten-noodoise ;
- Réouverture d'une **crèche du soir** et attention accrue des crèches pour les parents travaillant avec des horaires atypiques (milieu médical, nettoyage, grande distribution,...) ;
- Ouverture d'une **halte garderie supplémentaire** pour accueillir les enfants temporairement (le temps de participer à une formation ou de subir une intervention médicale par exemple) ;
- **Information des demandeurs** et encouragement des demandes d'agrément des **gardi(en)es d'enfants encadré(e)s** ;
- Pour favoriser l'accès des enfants aux jardins publics, **formation de gardien(ne)s de parc à l'animation pédagogique** et demander à l'IBGE l'ouverture plus tardive de ses parcs et selon un horaire adapté aux vacances scolaires ;

- Augmentation des **animations pour les tout petits**, notamment dans les parcs (contes, bibliothèques, ...) ;
- Accueillir la diversité en facilitant également l'accès à ces activités aux **enfants en situation de handicap** ;
- **Encourager la fréquentation de l'enseignement maternel** : c'est la garantie de la socialisation des enfants dès leur plus jeune âge et la prévention du décrochage scolaire qui existe parfois dès les premières années de l'école primaire !

Enseignement fondamental

- Des **projets pilote visant à la mixité sociale et culturelle dans les classes scolaires** seront créés : il s'agira de réunir et de structurer des groupes de parents d'enfants d'une même classe d'âge pour les convaincre d'inscrire, ensemble, leurs enfants dans les écoles de Saint-Josse. Une expérience similaire a été menée avec succès dans l'enseignement néerlandophone de Saint-Josse, à l'école Sint-Joost-aan-Zee, avec un résultat très positif ;
- L'obtention des **subsidés pour des activités ciblées**, tels le soutien de logopèdes, psychomotriciens, les cours de langues parlées à la maison (turque, arabe, ...) ou la création d'ateliers théâtre, potager, site Internet, etc. sera encouragée et favorisée, de même que le soutien des écoles pour que les **budgets d'accrochages scolaires** soient pleinement utilisés ;
- La **valorisation des projets actuellement menés**, par exemple par des visites dans les écoles, spectacles, publications, ...
- La **dépolitisation des recrutements et des promotions des enseignants et de leur direction** sera rendue effective : c'est une garantie essentielle pour une école motivée et de qualité ;
- Les **associations de parents** seront encouragées et soutenues et leur implication dans le Conseil de participation favorisée afin de redynamiser celui-ci ;
- Le **soutien des enseignants** est primordial, non seulement pour garantir la motivation de ceux-ci mais également pour favoriser le maintien de bons enseignants dans nos écoles : des rencontres d'échanges d'expériences et des formations continuées seront encouragées. Il faut également veiller à une bonne répartition des enseignants et particulièrement à l'affectation des enseignants les plus expérimentés dans les écoles les plus difficiles ;
- La création de **plus de places dans les écoles communales**, francophones et néerlandophones ;
- La **reconstruction de la « Nouvelle école »** de la place Saint-Josse dans le cadre

d'un projet d'éco-construction (énergie, récupération des eaux, peintures non allergisantes, etc.) sera une des priorités, et visera également à permettre l'accueil de plus d'enfants ;

- L'accès à l'**enseignement fondamental** est un droit pour les enfants et doit être **réellement gratuit**. Ecolo-Groen veut promouvoir ce droit pour tous les enfants, en ce compris les enfants des personnes sans papiers, notamment par le don de fournitures scolaires en cas de nécessité ;
- Le **soutien des écoles de devoirs** et l'extension du dispositif de soutien scolaire existant sur le modèle du programme de **tutorat scolaire** seront des priorités ;
- La **publicité pour les écoles de devoirs** sera également améliorée, pour que chacun sache à qui s'adresser en cas de difficultés ;
- Sur le plan du personnel, la gestion globale (pour toutes les écoles communales) des équivalents temps plein des écoles sera améliorée, en vue d'obtenir de l'**encadrement supplémentaire pour soutenir les élèves en décrochage** ;
- Bruxelles-Capitale est une région bilingue et à Saint-Josse, ces deux langues officielles cohabitent. Les **contacts entre élèves francophones et néerlandophones** (de la commune et d'autres villes) seront encouragés et soutenus (visites, correspondances, activités sportives, ...) ;
- La possibilité d'ouvrir des **activités de rencontres et d'immersion en français ou en néerlandais** sera étudiée et si possible organisée ;
- L'**informatique** est également une ouverture des enfants sur l'avenir : la formation à la maîtrise et à l'utilisation intelligente des nouvelles technologies de l'information et de la communication sera encouragée, par la formation continuée des enseignants et l'achat de matériel pédagogique adéquat ;
- La majeure partie de la population des écoles de Saint-Josse ne parlant pas le français ou le néerlandais à la maison, il est important de porter les efforts sur l'acquisition de la langue de l'école mais également sur la langue parlée à la maison, une **meilleure connaissance de la langue maternelle** permet d'apprendre plus facilement la langue de l'enseignement (des subsides existent !) ;
- Les **activités des bénévoles** (retraités notamment) au sein des écoles dans le cadre de projets culturels et pédagogiques (théâtre, lecture, contes, etc.) seront favorisées ;
- De même, Ecolo-Groen souhaite ouvrir les perspectives des enfants dès le plus jeune âge, par la **promotion de sorties extrascolaires** : théâtre, musées, initiation à l'environnement et à la santé et l'ouverture au monde extérieur, avec si nécessaire une aide financière aux parents en difficulté, pour que tous les enfants puissent y participer ;

- Il faut également favoriser une **meilleure coordination des intervenants sociaux** attachés à la ZEP (Zone d'éducation prioritaire) et aux centres psycho-médico-sociaux (centres PMS), de manière à renforcer les liens entre eux et à améliorer l'efficacité de leur travail ;

Enseignement secondaire

- Un **plan de sauvetage** doit être élaboré pour remettre sur pied le **Lycée Guy Cudell**. La priorité doit être l'engagement d'une direction disposant des capacités et des qualités nécessaires pour faire repartir l'école sur de bonnes bases et pérenniser sa présence à Saint-Josse. De plus, cette politique de sauvetage doit comprendre un volet relatif au rétablissement d'un **enseignement général de qualité** à l'école ;
- Les services de **médiation scolaire et de tutorat en vue de la réussite des études** devraient être renforcés, afin de permettre à chacun d'être diplômé à 18 ans ;
- Les **filières de métiers qualifiés en pénurie de personnel** sont nombreuses : les étudiants devraient être mieux informés des études professionnelles les plus aptes à leur faire décrocher un emploi ;
- Le cursus des étudiants devrait également inclure des modules sur la **communication non-violente** et sur l'**éducation à la vie affective et sexuelle**.

Activités pour nos enfants jusqu'à 12 ans

- Soutenir l'organisation par la commune d'un **accueil "après l'école"** en concertation avec tous les acteurs (écoles de tous réseaux, académies, écoles de devoirs, associations sportives et culturelles,...) ;
- Prolonger les **ateliers créatifs** pour enfants en dirigeant les enfants vers les académies de musique et des Beaux-Arts, les théâtres, etc. ;
- Développer un **projet extrascolaire** d'apprentissage de la langue de l'enseignement dès la plus petite enfance pour favoriser la maîtrise du français ou du néerlandais par tous les enfants de Saint-Josse au terme de l'enseignement fondamental ;
- Organiser et soutenir des projets de **rencontres d'enfants avec les "métiers"** exercés à Saint-Josse, telle la manifestation « Place aux enfants » ;
- Soutenir et développer l'offre d'accueil extrascolaire existante et chercher les **subsides** pour permettre de proposer des activités complémentaires.

Jeunesse

- Soutenir et encourager la **participation effective** des jeunes à l'ensemble de la vie sociale, notamment dans le cadre des espaces qui leurs sont réservés ;

- Terminer enfin les **rénovations au Clou, rue Godefroid de Bouillon et au Caveau, rue du Chalet**, des deux clubs de jeunes de la commune ;
- Tout mettre en œuvre pour que **les maisons de jeunes puissent recevoir l'agrément de la Communauté française** leur permettant de récolter des subsides en vue de développer et mener à bien leurs activités ;
- Etablir une **Maison de jeunes pour les 18-25 ans cogérée par les jeunes**, afin de leur permettre d'intervenir dans les projets pédagogiques et d'être acteurs de leur quotidien ;
- Faire en sorte que les maisons de jeunes soient également des **maisons de l'emploi**, aidant ceux qui le souhaitent à trouver des stages, des boulots d'étudiants et à se préparer à leur premier emploi ;
- **Favoriser le multiculturalisme et la diversité** dans les maisons de jeunes par des activités communes et des rencontres ;
- Elaboration et coordination des projets et activités visant à l'**éducation à la multiculturalité, à la sensibilisation artistique** et, à terme, à préparer les jeunes à une citoyenneté active ;
- Assurer la **formation des animateurs et des animatrices** pour qu'ils inscrivent l'ensemble des activités, activités ludiques, artistiques, sportives, etc., dans ce projet global ;
- Nos deux clubs de jeunes doivent veiller à **ouvrir leurs activités aux jeunes de toutes origines** et à faire de la place pour des activités sportives, artistiques ou autres plus spécifiquement à destination des **filles**, qui souvent s'en sentent exclues ;
- Développer l'information et la **formation citoyenne des jeunes**. Pour susciter la recherche d'informations par les jeunes, la création d'un **Journal des jeunes** entre 14 et 18 ans, ou le fait de réserver à ceux-ci une double page dans le Joske, par exemple, permettrait de les sensibiliser à la chose publique ;
- Mettre sur pied un **Conseil consultatif des jeunes**, comme il est prévu dans la Nouvelle Loi communale. Il serait également doté d'un pouvoir d'interpellation du Conseil communal ;
- Créer un **espace Jeunes dans la Jazz Station** pour les éveiller aux différentes musiques ;
- Promouvoir une **politique des loisirs et des sports** par laquelle la commune subsidie davantage les activités parascolaires régulières et permet une meilleure utilisation des espaces communaux (parcs et piscine communale ouverts selon des horaires adaptés pendant les vacances scolaires). Saint-Josse pourrait également établir des

conventions avec les communes de Schaerbeek et Bruxelles-ville pour une utilisation en commun de certaines structures ;

- Réduire la **fracture numérique** ;
- Former les **acteurs du secteur de la jeunesse** et les recruter auprès des jeunes.

3. MOBILITE, PROPRETE, ENVIRONNEMENT, ESPACES VERTS : DEVELOPPEMENT DURABLE A SAINT-JOSSE !

Mobilité

Pour les Ten-Noodois, la part trop importante faite à la voiture dans les rues a des **conséquences immédiates sur le bien-être** dans la commune, alors que 57% des ménages de Saint-Josse n'ont pas de voiture et que ce trafic incessant est, en majeure partie, dû aux voitures transitant par la commune !

Ces **nuisances** sont diverses :

- insécurité en rue et nuisances diverses : accidents avec blessés, pollution, bruits, stress, bouchons... ;
- dépenses publiques importantes et régulières pour remettre les voiries en état ;
- réduction de la mobilité des piétons et cyclistes : parking sauvage, difficulté à traverser certaines artères, particulièrement avec une poussette ou une chaise roulante, ...

Or, **la route doit être accessible à tous sans pourtant faire courir plus de dangers aux usagers faibles !**

La mise en œuvre du **Plan de mobilité** pour Saint-Josse a souligné les limites de celui-ci : certains quartiers comme le quartier Nord ont été purement et simplement oubliés. De plus, il fait encore trop souvent la part belle au « tout-à-la-voiture », sans tenir compte d'un partage intelligent de la route et des modes alternatifs de déplacement.

Le **parking** est également un énorme problème : les résidents qui ont besoin de leurs voitures ne peuvent plus se garer le soir en rentrant chez eux. Or, **6 000 places sont inoccupées** quotidiennement en dehors des heures de travail dans les parkings privés ! De plus, le parking Scailquin, qui dépend de la commune, laisse à l'abandon une centaine de places, inutilisées. Finalement les tarifs pratiqués pour les habitants sont dissuasifs.

Une mobilité pour tous, cela signifie aussi que l'on améliore et facilite le déplacement des **personnes à mobilité réduite** : personnes âgées, personnes handicapées, personnes se déplaçant avec des jeunes enfants. Trop souvent, les bâtiments ne leur sont pas aisément accessibles. Il convient donc de faire le point sur l'aménagement de toutes les voiries et de tous les bâtiments publics de la commune et d'aménager des plans inclinés là où cela s'impose.

La commune peut également lancer des campagnes d'information sur les **modes de transports alternatifs** (covoiturages et voitures partagées, vélo, transports en commun) promouvoir l'usage du LPG ou d'autres carburants de déplacement moins polluants pour les véhicules communaux ou autres institutions qui dépendent de la commune, à l'image du véhicule hybride récemment acheté par le CPAS. C'est ensemble que nous gagnerons ce pari de réduire l'impact de la voiture et de choisir un autre mode de transport, plus convivial, plus souple, qui pollue moins. Chacun participera ainsi à sa mesure à la lutte contre la pollution de l'air urbain et à l'amélioration de la qualité de la vie en ville.

Nuisances sonores

Moins de circulation et une meilleure mobilité auront également un impact sur une autre nuisance : **le bruit**. Outre les avions, les principales sources de bruit sont la rue et l'usage intensif des voitures en ville, surtout en soirée et la nuit.

Une **réglementation adéquate** doit venir limiter les niveaux sonores permis et une information claire et précise doit être accessible à qui le demande.

La commune doit opérer un **contrôle plus intensif du niveau sonore des véhicules** ; veiller au **respect strict des normes de bruit pour les exploitations** potentiellement causes de nuisances (entreprises, salles de fêtes, boîtes de nuit, terrasses ...). En effet, l'augmentation du nombre de bars et cafés ainsi que la réouverture de discothèques rendent indispensable un meilleur contrôle de ces normes de bruit.

Les candidat(e)s écologistes proposent dès lors une série de mesures ayant trait à l'énergie, la mobilité, l'environnement, la propreté, donc, en définitive, l'amélioration de la qualité de vie des Ten-nodois.

Propreté et qualité de vie

A Saint-Josse comme partout, l'**enjeu environnemental et énergétique** est devenu central, non seulement d'un point de vue économique, mais aussi du point de vue de la santé et tout simplement du bien-être de tous : les changements climatiques, la hausse du prix de l'énergie, les trous dans la couche d'ozone et la sécheresse (déforestation, assèchement des mers, etc.) sont autant de graves symptômes de la dégradation de notre environnement planétaire.

Il importe que **chacun participe, à sa mesure**, aux changements de pratiques nécessaires pour inverser cette tendance et s'orienter vers un développement économique qui ne compromette ni notre santé ni celle de nos enfants. **Les pouvoirs publics, communes en tête, ont évidemment un rôle de modèle à jouer** dans ce cadre.

Ces changements doivent avoir lieu dans la vie de tous les jours et nécessitent d'abord et avant tout une **information adéquate et une éducation permanente**, notamment en matière de pollution, de dépôts d'immondices, déchets non triés et autres incivilités. Ce n'est qu'en complément à cette information et cette éducation que la sanction doit, au besoin, intervenir (cfr. Point 7 : Insécurité).

Nous proposons d'abord que la commune participe aux actions de l'IBGE pour **gérer l'administration de manière écologique**, notamment en développant le mouvement lancé par la labellisation «écodynamique ». Ceci passe par une **prise en compte systématique de la composante écologique dans toutes les actions de la commune**, tels les **achats courants** (papier recyclé, équipements électriques peu énergivores, produits de nettoyage écologiques, ...) mais également la **(re)construction de bâtiments communaux** (emploi de bois d'essence européenne et labellisée, installation de panneaux

solaires/photovoltaïques, utilisation rationnelle de l'énergie pour l'éclairage et le chauffage, installation de citernes d'eau de pluie et utilisation de celles-ci à des fins non alimentaires), la **gestion du personnel** (formation des agents communaux de la régie des travaux aux techniques écologiques de construction, innovation et entretien) et la **politique développée pour les habitants de Saint-Josse** (plan de mobilité, information et octroi de primes, ...). La commune pourrait, à terme, faire en sorte que ces actions soient reconnues par l'attribution d'un **label de management environnemental**.

Mais avant toute chose, la commune doit enfin terminer l'**inventaire de l'amiante** présente dans les bâtiments communaux, comme le prévoit la réglementation.

NOS PROPOSITIONS POUR UNE MOBILITE FLUIDE, UNE MEILLEURE QUALITE DE VIE ET UNE COMMUNE PROPRE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT :

Mobilité

- Rendre l'**espace public accessible à tous** par la systématisation, notamment, des trottoirs rabaissés, des plans inclinés, des pistes cyclables et des passages pour piétons à des endroits stratégiques et non dangereux. Dans ce cadre, il faut veiller à garder les trottoirs dégagés pour les poussettes, chaises roulantes, personnes malvoyantes, ... ;
- **Compléter le plan de mobilité** de manière à privilégier les résidents et l'étendre à l'ensemble de la commune, en collaboration avec Schaerbeek et Bruxelles-ville. Corriger les problèmes déjà constatés, notamment rues Tiberghien, Gillon, Cadran, Méridien, ... ;
- Instaurer des **zones 30** dans les petites rues de la commune ;
- Mieux renseigner les **parkings** par le biais de fléchages visibles et pertinents ;
- Développer un **plan de stationnement**, qui prenne en compte l'ensemble des besoins : commerce, habitat, entreprises. Favoriser l'**accès des habitants aux parkings privés la nuit** et participer à une agence de parking régionale ;
- Promouvoir les **itinéraires cyclables** et installer des **zones de stationnement pour vélos** près des arrêts de bus, du métro, dans les zones d'activités économiques ou de loisirs ;
- Installer les **abribus obligatoires aux arrêts** pour permettre de s'asseoir et de se protéger du vent et de la pluie ;
- Vu la densité de l'habitat, demander à la STIB et De Lijn la mise en circulation de **bus roulant au gaz**. Tout le monde y gagnera : en bruit, en pollution et en propreté des façades dans les rues étroites de la commune où passent les bus ;

- Prévoir des **facilités pour le personnel communal qui se rendrait au travail à pied ou à vélo.**

Propreté

- Poursuivre l'installation de **poubelles sur la voie publique** – en veillant à ce qu'elles ne soient pas utilisées pour les déchets ménagers - et promouvoir l'utilisation des **sacs poubelles de tri** ainsi que du **parc à conteneurs** (déchetterie) ;
- Installer des **urinoirs urbains**, modernes, bien entretenus, pour éviter les puanteurs sous les tunnels, dans les parcs, près de la gare du Nord et des stations de métro particulièrement ;
- Installer systématiquement des **toilettes dans les parcs publics** ;
- Maintenir et simplifier la **collecte des encombrants** pour les Ten-nodois ;
- Placer des **bulles à verre souterraines** dans tous les quartiers ;
- Amplifier les **campagnes de sensibilisation à la propreté, à la réduction des déchets et au tri-recyclage** ;
- Promouvoir le **compostage** et les composts collectifs ;
- Poursuivre la **lutte** (contrôle et verbalisation) **contre les comportements inciviques** qui dégradent l'image urbaine (actes de malpropreté, dépôts clandestins, affichage sauvage, tags,..) en parallèle à une campagne d'information et de sensibilisation ;
- Accentuer la **dératisation** dans les quartiers envahis ;
- Mener une politique cohérente et volontariste pour éradiquer les **déjections canines** (canisites, bornes de propreté, contrôle,...) ;
- Insister auprès de la population sur la nécessité d'interdire tout **nourrissage des pigeons**, notamment par le biais d'une campagne d'information.

Comportements écologiques et énergie

- **Diminuer drastiquement la consommation d'énergie fossile** des bâtiments communaux, en ce compris les écoles. Prendre des mesures d'**isolation** (double vitrage, toitures, châssis, dessous des portes) et le placement de **toitures vertes**, de **panneaux solaires/photovoltaïques** et de **chaudières à condensation**, éventuellement par des formules de tiers investisseurs ;
- Afin d'agir efficacement dans cette voie, établir un **registre des bâtiments communaux et des aménagements à effectuer dans ceux-ci** en vue de leur

utilisation et de leur gestion éco-responsable ;

- Utiliser systématiquement des **produits écologiques, labellisés, recyclés**, etc. au sein des structures communales ainsi que pour les travaux de construction et de rénovation du patrimoine communal ;
- Insérer systématiquement des **clauses sociales et environnementales dans les marchés publics communaux** ;
- Afin que l'administration communale soit un modèle en la matière, créer au sein du personnel communal une **« éco-team » de fonctionnaires spécialisés dans le domaine de l'environnement et formé à toutes les facettes du développement durable** ;
- Poursuivre l'encouragement au placement de **chauffe-eau solaires** au moyen de primes ;
- Poursuivre l'encouragement à l'emploi de l'**eau de pluie** pour les fins non-alimentaires ainsi que l'utilisation de puits existants au moyen d'informations et de primes ;
- Lors de la construction de nouveaux immeubles, imposer un **réseau d'égouts séparé pour l'eau de pluie** ;
- Maintenir un maximum de **surfaces perméables** sur le territoire communal pour lutter contre les inondations ;
- Inscrire les enjeux écologiques, énergétiques et climatiques dans la **déclaration de politique générale** de la Commune.

Espaces verts

- Installer des **fontaines d'eau potable** dans les parcs ;
- **Entretien régulier des espaces verts communaux et gestion écologique** des espaces verts avec un minimum d'herbicides et insecticides pour un maximum de biodiversité ;
- Mise à la disposition des habitants de terrains communaux inoccupés pour en faire des **jardinets de quartier et collectifs**, promouvoir la **verdurisation des intérieurs d'îlots** et l'**horticulture biologique** ;
- Créer, éventuellement avec Schaerbeek et Bruxelles-ville, une **Maison de la nature en ville**. Elle aura pour mission de sensibiliser au développement durable et d'informer sur les actions concrètes et les primes disponibles ;

- Entretien le **patrimoine vert communal d'avenues et de rues arborées**, en replantant systématiquement des arbres là où ils disparaissent ;
- Promouvoir les **jardinets, potagers et plantes grimpantes** de façade, notamment par le biais d'informations données aux habitants sur la biodiversité en ville et la distribution de graines ou de jeunes plants ;
- **Fleurir systématiquement les espaces libres**, en concertation avec les habitants des quartiers ;
- Installer des **potagers de toit ou espaces verts sur les toits des logements sociaux** et associer les habitants à leur entretien ;
- Accroître la place laissée à la **verdure sur les zones de parking**, dans le cadre d'une réflexion plus globale sur la mobilité ;
- Valoriser et protéger les **jardins dans les îlots intérieurs**. Soutenir et informer les habitants pour un entretien écologique permettant la diversité des plantations, la gestion des arbres, etc. ;
- Développer les **parcs d'intérieur d'îlots accessibles à tous** en journée.

4. EMPLOI, FORMATION ET ACTIVITES ECONOMIQUES : DEVELOPPER LES POTENTIALS DE LA COMMUNE !

Petit territoire, Saint-Josse forme pourtant un **important bassin économique** de plusieurs milliers d'emplois. Pour dynamiser l'activité économique dans tous les quartiers, il importe de prendre en compte les **potentialités** et les faiblesses actuelles de chaque partie de la commune. Par ailleurs, trop de petits commerces tombent en faillite après quelques mois entraînant toute une famille dans le (sur)endettement. De plus, la connaissance du néerlandais, troisième ou quatrième langue pour de nombreux jeunes, est souvent indispensable pour accéder au marché de l'emploi.

Pour Ecolo et Groen, la commune peut **apporter un plus aux politiques d'emploi**, même si elles ne sont pas exclusivement de son ressort, afin de permettre à plus de Ten-noodois d'accéder aux emplois disponibles à Saint-Josse.

NOS PROPOSITIONS POUR RENFORCER L'ACCES A L'EMPLOI ET ENCOURAGER LE DYNAMISME DES TEN-NOODOIS :

- Veiller à ce que les **engagements au sein des services communaux** soient effectués dans la transparence absolue, avec des appels à candidature systématiques et des procédures de sélection irréprochables ;
- **Renforcer la Mission locale** en lui assignant des objectifs clairs et mesurables : anticiper les besoins nouveaux des entreprises locales, organiser les formations, accompagner les jeunes dans les démarches d'emploi et développer des partenariats avec les associations œuvrant déjà dans ce domaine ;
- Défendre **l'Agence locale pour l'Emploi**, qui a réussi à augmenter de manière importante les heures de travail proposées aux chômeurs et qui voit ses effectifs divisés par deux suite à la décision du fédéral d'affecter ces travailleurs au contrôle des chômeurs.
- Multiplier des **formations en néerlandais et en français** pour les jeunes et les demandeurs d'emploi offertes par la Mission locale ;
- Maximiser les possibilités de **retour durable sur le marché du travail** par le biais des « Article 60 » et assurer une transparence dans les conventions signées et dans l'affectation des postes à des projets porteurs d'avenir pour les personnes concernées ;
- Organiser des **rencontres régulières entre la commune et les représentants du secteur professionnel** de Saint-Josse pour entendre leurs desideratas sur les problématiques rencontrées et les moyens de les résoudre ;
- Favoriser la création d'une **pépinière d'entreprises** et d'un **guichet PME** spécialisé dans le soutien juridique et financier des petites et très petites entreprises,

permettant à ceux qui ont la possibilité de monter leur propre affaire d'en assurer plus aisément la gestion pratique et financière. Le guichet permettra aussi d'octroyer des **microcrédits** pour soutenir le lancement de petits projets et apportera une aide pour évaluer le projet ainsi que l'opportunité d'une installation dans un quartier donné ;

- Développer le partenariat entre la Commune et la Région en termes de programme à l'emploi dans le cadre de **l'insertion socioprofessionnelle des jeunes** (formation, accompagnement, valorisation de l'enseignement). La commune peut ainsi promouvoir l'emploi au niveau local par la mise sur pied de "**régies de quartier**" qui permettent à la fois d'œuvrer à l'insertion socioprofessionnelle des habitants du quartier et à l'amélioration de leur cadre de vie ;
- Favoriser, éventuellement dans le cadre de cette insertion professionnelle, la **mise en place d'une ressourcerie** où les objets de deuxième main retrouveraient une seconde jeunesse et pourraient être acquis à prix modique ;
- Soutenir **l'insertion socioprofessionnelle dans le secteur de l'hôtellerie**, secteur en plein développement dans toute la Région bruxelloise et particulièrement à Saint-Josse ;
- Elaborer une **Brochure pour les commerçants** reprenant l'ensemble de leurs droits et devoirs, ainsi que les références des organismes et services utiles ;
- Augmenter au sein du STIC la possibilité de **formations aux nouveaux métiers de la ville et de l'environnement** (isolation, efficacité énergétique, recyclage et réutilisation) ;
- Développer les services aux personnes en créant, seule ou avec des communes avoisinantes, un **Centre Local de Services de Proximité** ;
- Lutter contre la **discrimination à l'embauche** par des actions de sensibilisation à la diversité et au talent des jeunes ten-noodois ;
- Adopter un **Plan coordonné d'accueil de l'enfance après l'école** pour les parents qui travaillent ou suivent une formation. La commune pourrait ainsi mettre en place une coordination appropriée et dynamique des initiatives prises par des acteurs de la commune tels les clubs sportifs, les bibliothèques, les centres d'expression et de créativité ;
- Mettre en place des **crèches et des garderies communales** dans lesquelles les parents pourraient laisser leurs enfants le temps de chercher du travail, de suivre une formation ou de se présenter à un entretien d'embauche ;
- Favoriser les **entreprises de formation au travail ou entreprises d'économie sociale ou travail adapté**, notamment dans les métiers de la rénovation et l'aménagement de l'habitat. Ceci permettrait de donner du travail à ces personnes et de faire les

petites transformations nécessaires pour permettre, par exemple, aux personnes âgées de rester à domicile ou aux personnes à faible revenu de voir la qualité de leur logement améliorée ;

- **Informers les habitants et entreprises de Saint-Josse sur les ETA** (entreprises de travail adapté) existant déjà en Région bruxelloise et de la possibilité de faire appel à elles ;
- Encourager l'organisation de **bourses de l'emploi** en tenant compte des besoins des entreprises de la commune ;
- Favoriser l'engagement d'étudiants stagiaires, notamment au sein des services communaux, afin qu'ils puissent acquérir de l'expérience pratique ;
- Payer les fournisseurs dans des délais raisonnables. Actuellement, ces délais sont souvent dépassés, ce qui donne lieu au paiement d'intérêts de retard.

5. LOGEMENT : DES HABITATIONS DE QUALITE, POUR TOUS !

A Saint-Josse, comme partout en Région bruxelloise, les **prix de vente et de location** ont tellement augmenté ces dernières années que de nombreux habitants souffrent de cette **crise du logement**. Même lorsque l'on dispose de revenus moyens, il est difficile de trouver à se loger dans de bonnes conditions sans y consacrer une part trop importante de son budget, au risque de devoir sacrifier certaines dépenses essentielles (santé, alimentation, vêtements, ...).

A Saint-Josse, le nombre de propriétaires occupant son logement est particulièrement bas (moins de 50% !). Pour **améliorer la qualité du logement** de ces propriétaires, la Région octroie des primes à la rénovation, des primes à l'embellissement des façades et des primes environnementales pour certains types d'appareils peu consommateurs en énergie. Mais souvent, les propriétaires doivent se faire accompagner pour pouvoir effectivement demander ces primes.

Pour les locataires, la situation est souvent plus difficile. Dans une commune très densément peuplée comme Saint-Josse, beaucoup de maisons sont divisées en appartements, rafistolées plutôt que rénovées, louées cher et sans égard pour le nombre de personnes qui y vivent. Les derniers scandales liés aux **marchands de sommeil** en attestent. Des rénovations, divisions de logements et constructions en intérieur d'îlots se font sans permis et sans respecter les règles de l'art, au mépris du bien commun.

La population à Saint-Josse ne cesse de croître, de même que ses besoins (crèches, services communaux, écoles, ...). Des **nouveaux logements** sont également créés, dans le cadre de constructions encadrées comme c'est le cas avec le projet Chaussée de Louvain (8000 m²), mais également par des divisions anarchiques de biens.

Dans le même temps, les **logements insalubres** ainsi que les logements vides et abandonnés continuent de fleurir sur le territoire de Saint-Josse, ajoutant au manque criant de logements celui de l'injustice pour ceux qui vivent dans des conditions indignes ou ceux qui désespèrent de trouver un logement à un prix abordable.

Une politique active du logement, luttant contre les habitations inoccupées et les immeubles insalubres, en vue de rétablir un parc immobilier en nombre suffisant et de qualité à Saint-Josse est donc plus que jamais nécessaire pour **améliorer à terme le cadre de vie**, le bien-être et avec eux, le sentiment de sécurité et de convivialité entre les habitants. Dans ce cadre, la lutte contre les marchands de sommeil doit être une priorité absolue.

NOS PROPOSITIONS POUR DES LOGEMENTS DE QUALITE A PRIX RAISONNE ET LA FIN DES MARCHANDS DE SOMMEIL :

- Pérenniser l'**échevinat du logement**, mis en place sous la législature précédente et lui adjoindre de **nouvelles tâches** telles la mise en place d'un **observatoire des logements et des loyers**, l'extension d'un parc de logements de transit ou

d'hébergements d'urgence en partenariat avec les services régionaux : le Centre d'Information sur le Logement au CCN et le Service d'inspection régional chargé de vérifier la conformité des logements privés aux normes minimales de salubrité, de sécurité, et d'habitabilité, ...;

- Instaurer un réel **Guichet du Logement**, chargé de l'information aux locataires en recherche d'un logement, et de l'information aux propriétaires sur leurs droits et obligations en tant que bailleurs, leurs droits en matière de primes environnementales et de rénovation, les règles en matière de travaux,... ;
- Soutenir l'**Agence immobilière sociale** de Saint-Josse, qui gère une centaine de logements privés en exonérant de la part communale du précompte immobilier le propriétaire qui confie la gestion de son bien à une AIS, comme cela a été fait à Anderlecht sous l'impulsion d'Ecolo. L'AIS garantit au propriétaire le versement du loyer et la remise en bon état du bien au terme de la prise en gestion, en échange d'un loyer modeste déterminé en fonction de la taille du bien ;
- Encourager les efforts de **bonne gestion et de rénovation rapide du parc des HBM** (Habitations à Bon Marché - société de logements sociaux de Saint-Josse-Ten-Noode). L'accent sera mis sur la **rapidité d'intervention** lorsque surviennent des problèmes, l'amélioration de l'accueil, la relance de la participation des locataires et la formation du personnel à la **dimension écologique** dans la conception, l'entretien et la rénovation des bâtiments (choix de matériaux sains et durables, isolation thermique et acoustique, régulation des chaufferies, économies d'énergie et énergies renouvelables, pour que certains locataires ne doivent pas payer plus de charges que de loyer, eau pluviale à des fins non alimentaires, etc.) ;
- Faire en sorte de **rationaliser les dérogations accordées aux demandeurs d'habitations sociales** qui, sont actuellement les plus élevées de la Région bruxelloise (40%, le maximum autorisé) ;
- Rétablir l'engagement de **concierges dans les HBM**, qui ont, hélas, été supprimés. La présence de concierges permet de veiller à l'état du bâtiment, d'alerter lorsque celui-ci connaît des problèmes et de freiner le vandalisme que connaissent certaines habitations ;
- Mener une réelle politique pour lutter contre les **logements vides ou abandonnés** : calibrer la **taxe sur les immeubles abandonnés** de manière à inciter les propriétaires à rénover et, s'ils n'en ont pas les moyens, à mettre leur bien en gestion auprès de l'AIS qui bénéficie de primes à la rénovation très importante ; lancer le **droit de gestion publique** pour les logements laissés vides ; mettre en demeure les propriétaires de logements vides de réagir sous peine d'**expropriation**, ... ;
- Encadrer les **divisions d'habitations** afin de s'assurer que celles-ci respectent les critères nécessaires à une qualité de vie décente ;
- Lutter par tous les moyens contre les **marchands de sommeil** et, si nécessaire, faire

mettre des scellés sur les immeubles loués à cette fin ;

- Créer **des logements de transit supplémentaires** pour reloger temporairement les locataires de logements insalubres ;
- Créer un système **d'allocation-loyer** (logement à prix encadré) sur le marché privé pour les locataires les plus démunis. Le CPAS serait chargé de distribuer cette allocation-loyer, lorsque la situation sociale l'exige (ménage déjà demandeur d'un logement social ou AIS depuis un certain temps et logement ayant obtenu un certificat de conformité de la qualité du logement de la part du service d'inspection régional) ;
- Faire connaître aux habitants la richesse du patrimoine immobilier, les informer sur les **règles urbanistiques à respecter** (châssis, aménagements de façades, constructions dans les îlots intérieurs, ...) puis vérifier le respect des règles, tant par les autorités communales ou régionales que par les habitants ;
- Dresser systématiquement **procès-verbal des infractions urbanistiques**, y compris concernant le **règlement prostitution**, et vérifier par la suite la mise en conformité des propriétaires avec ces règles ;
- Afin de rendre ce respect des règles urbanistiques effectif, faire en sorte que le personnel communal ayant en charge l'urbanisme soit en nombre et en qualité suffisant, notamment par l'**engagement d'un architecte** ;
- Prendre les mesures qui s'imposent pour **limiter l'affichage urbain**, lutter contre les graffitis, etc.
- **Clarifier les mécanismes d'attribution des logements par les pouvoirs publics.** Saint-Josse est la commune qui connaît le plus de dérogations ! Afin d'éviter les injustices, il faut adopter un **règlement communal qui crée un mécanisme transparent et vérifiable d'attribution des logements communaux**. Il sera dès lors impératif de ne procéder à des attributions hors liste d'attente qu'en cas d'urgence et de motiver clairement toute dérogation. Les logements propriété du CPAS, devraient participer à la même logique dans les attributions ;
- Adopter des dispositions prioritaires pour favoriser l'**accès aux logements sociaux des parents célibataires** ayant la charge des enfants et des **femmes victimes de violences conjugales** qui souhaitent quitter le domicile familial.

6. COHESION SOCIALE : UNE COMMUNE PLURALISTE, DES CITOYENS SOLIDAIRES !

Si l'action sociale de proximité ne peut pallier les faiblesses de la sécurité sociale fédérale, les actions locales sont néanmoins susceptibles d'être plus adaptées aux réalités.

L'action locale se doit d'être **cohérente et concertée** afin que les exclusions ne s'enchaînent pas. Aujourd'hui, l'action sociale communale se réduit encore trop souvent à une aide sociale. La prise en charge des problèmes (logement, emploi, revenus, alphabétisation,...) est morcelée. Pour Ecolo et Groen, l'action sociale ne peut être confinée simplement dans les missions d'un seul échevin ou du seul CPAS, mais doit faire l'objet d'une attention de l'ensemble des politiques menées par le Collège des Bourgmestre et Echevins, du logement à la culture, en passant par l'emploi.

D'autre part, les citoyens concernés sont trop rarement considérés comme **des acteurs de leur propre avenir**. La politique actuelle est trop réactive, axée principalement sur la recherche de solutions *a posteriori* alors qu'une place primordiale devrait être laissée à la prévention. Chez Ecolo et Groen, nous savons que les acteurs sociaux sont davantage en manque de moyens que de ressources. A Schaerbeek, par exemple, le CPAS s'est appuyé sur les ressources des allocataires pour faire un groupe de décoration à domicile : fierté du travail accompli et intérieurs plus agréables sont au rendez-vous, avec une nette amélioration du bien-être de tous à la clé ! Des groupes de danses ou des ateliers artistiques permettent de révéler des talents ou simplement d'être plus en forme.

La cohésion sociale, l'harmonie et le respect de tous ne se décrètent pas ; ils résultent d'un ensemble d'actions à préciser et adapter périodiquement en fonction des situations des groupes plus fragiles ou des situations de tension sociale qui surgissent. Les candidats et candidates de la liste Ecolo-Groen proposent de mener des actions spécifiques pour les personnes âgées, pour les personnes à mobilité réduite, dans la lutte contre l'exclusion sociale menée par le CPAS et d'accorder également une attention soutenue aux difficultés rencontrées par les habitants du quartier Nord, particulièrement touché par la prostitution.

NOS PROPOSITIONS POUR UNE COMMUNE SOLIDAIRE, OU CHACUN TROUVE SA PLACE ET S'Y SENT BIEN :

- Créer une **Maison des associations** partagée et cogérée par celles-ci (cfr également le point 8. Culture) ;
- Encourager et soutenir les **associations de quartier et les groupements d'habitants**, en ce que leurs actions soient ouvertes à tous, en vue de regrouper les citoyens de Saint-Josse indépendamment de leur origine, langue, culture, religion, etc. ;
- Faciliter l'organisation de **fêtes de rues**, notamment par le prêt de matériel ;
- Encourager les initiatives visant à **balayer les préjugés notamment racistes, sexistes, homophobes**, etc. ;

- **Lutter contre la fracture numérique.**

Accueil des primo-arrivants

Pour Ecolo-Groen, il est **primordial que les primo-arrivants puissent bénéficier, dès leur installation dans la commune, d'une information claire, complète et dans une langue qu'ils comprennent** sur l'ensemble des services rendus aux citoyens par les autorités communales, mais également sur les possibilités de cours de langues, formations, modalités d'inscription de leurs enfants à l'école, ... **Une intégration réussie dans la société d'accueil passe par une compréhension de celle-ci.** Le parcours d'intégration discuté au niveau régional, bien qu'il puisse apporter certains éclairages sur la situation belge, ne peut à lui seul suffire pour la personne qui a décidé de s'installer à Saint-Josse.

Nos propositions :

- Développer un **kit d'information pour les primo-arrivants** à Saint-Josse en plusieurs langues, dont prioritairement celles des nationalités s'installant majoritairement dans la commune. Pour ce faire, des synergies pourraient être développées avec les communes voisines, notamment Schaerbeek, en termes de traduction par exemple ;
- Effectuer annuellement une **journée d'accueil des primo-arrivants**, ainsi que de toutes les personnes domiciliées au cours de l'année dans la commune, au cours de laquelle les autorités communales et le fonctionnement de celles-ci seraient présentées et à l'occasion de laquelle les primo-arrivants pourraient poser toute question qu'ils jugent utile à l'administration ;
- Soutenir les associations offrant des **formations d'alphabétisation ou de français/néerlandais/langue étrangère** et encourager les primo-arrivants, et surtout les femmes, à participer à ces formations, notamment en mettant à leur disposition une garderie pour s'occuper des enfants pendant ces formations. Dans le cadre de la Politique des Grandes Villes, Schaerbeek, par exemple, a créé plusieurs centaines de places de formation au français et au néerlandais. Pourquoi pas à Saint-Josse ?

Reconnaître aux aînés leur place dans la société

Ecolo-Groen Saint-Josse veut aussi offrir à tous les citoyens et surtout aux plus fragiles d'entre eux une commune où **chacun se sente à sa place** et puisse décider de celle-ci, malgré les difficultés de déplacement ou la perte d'autonomie. Il est aussi vital de pallier le sentiment de **solitude, souvent bien réelle**, que vivent la grande majorité des aînés. Il est dès lors important de développer un tissu de relations sociales au sein duquel **chacun trouve à s'épanouir, en fonction de ses possibilités et de ses besoins.** A Saint-Josse, l'arrivée au grand âge d'un nombre important de personnes issues de la première génération d'immigrés va mettre au défi nos structures d'aide et d'accueil de répondre efficacement et humainement aux demandes de personnes de cultures différentes. Les enseignements du colloque sur « Les rides de l'immigration », réuni par la Ministre Ecolo de l'Action sociale

Evelyne Huytebroeck en septembre 2006, seront utiles pour traduire concrètement cette préoccupation.

Nos propositions

- **Maintenir le Conseil consultatif des aînés** et le consulter au regard de l'élaboration et de la mise en œuvre de l'ensemble des politiques communales qui pourraient les intéresser (aménagement du territoire, développement de services à domicile, ...)
- Développer des activités du type "La **Maison de la Famille**" via une **asbl communale**: services et repas à domicile, rencontres, permanence sociale et juridique ;
- Aider à l'aménagement du domicile afin d'y **favoriser la vie en autonomie** et le soutien ambulatoire ;
- **Assurer les places disponibles en hébergement en nombre suffisant dans des maisons de repos** pour les personnes optant pour ce choix ou ne pouvant s'y soustraire ;
- **Apporter une réelle attention aux besoins particuliers des seniors issus de l'immigration**, notamment par le développement de brochures d'information dans les langues qu'ils comprennent et le fait que les maisons de repos proposent notamment des chaînes de télé dans ces langues ;
- Encourager les petites structures locales qui offrent leurs services aux personnes âgées hébergées ou qui forment des projets de **rencontres intergénérationnelles** notamment avec les écoles ;
- Développer des **activités culturelles, sociales et sportives adaptées aux besoins et envies des aînés** ;
- **Informier sur les activités culturelles, sociales et sportives** qui se déroulent dans la commune dans un langage adapté et rendre ces informations attrayantes ;
- **Aménager le territoire** de façon à ce que les piétons et personnes éprouvant des difficultés à se déplacer (chaises roulantes, voiturettes, ...) puissent se réappropriier l'espace public et inciter au respect du code de la route.
- Former et encourager une **police de proximité** à pied ou à vélo, à toutes les heures et dans tous les quartiers, afin de favoriser le sentiment de sécurité des aînés.

Les moins valides

Le respect de tous passe évidemment aussi par l'adaptation des lieux mais aussi de pratiques aux besoins des **personnes qui souffrent d'un handicap** qui les freinent dans la vie sociale et l'autonomie ? Pourtant, beaucoup reste à faire. Et il faut le faire avec les

personnes elles-mêmes, souvent les mieux placées pour préciser ce qu'il y a réellement lieu de changer.

Nos propositions

- Réaffirmation de l'engagement de la commune de Saint-Josse à respecter la **Charte communale de la personne handicapée** et l'ensemble de ses principes et, à terme, candidature de la commune à l'obtention d'un label tel le label Handicity ® ;
- Fixation d'un **quota de travailleurs handicapés** au sein de l'administration communale, tous postes et secteurs confondus (ouvriers, enseignants, etc.) et respect de ce quota ;
- Création d'un **Conseil consultatif des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et personnes souffrant d'un autre handicap** (aveugles et malvoyants, ...), outil indispensable pour connaître et comprendre les besoins des personnes handicapées et agir efficacement en conséquence ;
- **Aménagement des accès aux bâtiments** et aux transports en commun ;
- Adaptation du site internet et des publications communales pour les **personnes malvoyantes** (gros caractères) ;
- Formation des agents communaux aux **normes d'accessibilité PMR** prévues dans le Règlement régional d'urbanisme, de telle sorte à pouvoir contrôler la bonne réalisation des aménagements ;
- Formation de certains agents communaux à la **langue des signes** ;
- Augmentation des possibilités **d'e-administration** permettant aux personnes qui ont des difficultés à se déplacer de réaliser les démarches administratives seules et de concentrer leurs déplacements pour des rencontres vraiment utiles ;
- **Sensibilisation des commerçants** aux difficultés d'accès des PMR

CPAS et précarité : Nos propositions

- Fournir une **bonne information** sur les droits et procédures de chaque citoyen (tel l'accès à son dossier) et améliorer la communication sur le suivi des dossiers ;
- Développer **les « Article 60 »** qui permettent de reprendre contact avec le milieu du travail pendant un an, éventuellement faire bénéficier d'une formation dans les domaines porteurs sur les marchés de l'emploi et retrouver le droit aux allocations de chômage, et assurer un suivi après cette période de mise à l'emploi ;

- **Améliorer l'accueil** des usagers et le soutien au personnel de première ligne ;
- Renforcer les synergies avec les services sociaux œuvrant sur la commune, ainsi qu'entre les services communaux et les services du CPAS.
- Rendre effective la transparence et la publicité qui devraient présider aux **débats de politique générale** du CPAS. Le huis clos est compréhensible pour respecter la vie privée lorsqu'il s'agit d'évoquer les situations personnelles. Par contre, il n'est pas justifié lorsque les membres du CPAS abordent des questions relatives à la politique générale du CPAS ;
- Garantir une meilleure **protection juridique des usagers**. Par exemple, les recours doivent être suspensifs tant que les procédures ne sont pas terminées ;
- Renforcer la Cellule spéciale de **lutte contre le "surendettement"** et améliorer la communication entre cette cellule et les autorités communales. Ici aussi, la commune doit travailler en synergie avec les politiques menées à d'autres niveaux de pouvoir ;
- **Obliger les supermarchés à donner leurs invendus**, notamment aux associations, (plutôt que les détruire) en prévoyant cette clause dans le renouvellement des permis d'exploitation (comme cela se fait à Herstal).

7. INSECURITE : UNE COMMUNE OU IL FAIT BON VIVRE ET SE PROMENER !

Saint-Josse est, hélas, connue pour ses faits divers relatés dans les journaux. Violences, prostitution et trafics en tout genre font partie des causes du sentiment d'insécurité partagé par nombre de nos concitoyens.

Ecolo-Groen s'oppose avec détermination à la violence sous toutes ses formes ainsi qu'à toute dérive sécuritaire qui peut entraîner de profondes déchirures sociales. Partant du principe que **prévenir vaut mieux que guérir**, nous privilégions le respect des règles et l'harmonie entre les personnes et les groupes. Des agents de la paix et médiateurs ont été engagés à cet effet, notamment pour permettre de résoudre les petits problèmes qui, s'ils ne l'étaient pas, pourraient mener à un passage à l'acte. Il est important que leurs rapports fassent l'objet d'un suivi.

Par l'écoute des victimes, **la disponibilité et l'efficacité respectueuse des lois par les autorités publiques** et plus largement, par l'attention apportée au cadre de vie (tapage nocturne, propreté des rues, agressions verbales, etc.), les autorités communales ont un rôle crucial à jouer pour améliorer la qualité de vie des citoyens et, partant, leur sentiment de sécurité.

La **petite délinquance** requiert une **prise en charge transversale** utilisant les moyens en place : présence policière, réaction rapide, aide à la jeunesse pour les mineurs, peines alternatives d'intérêt général mais aussi réinsertion professionnelle et sociale après la sanction éventuelle.

Mais au-delà de la sanction pure et simple, **Ecolo-Groen privilégie le dialogue et l'action réparatrice réelle, si elle est possible, en concertation avec la victime**. L'expérience montre que le taux de récidive des délinquants pris en charge suivant ce principe est nettement inférieur. **L'accueil aux victimes** est bien sûr une priorité : un accueil efficace, une reconnaissance du statut de la victime, une information complète sur les possibilités d'aides sont primordiaux dans le processus de réparation. Et la victime apprécie souvent d'avoir pu exprimer ce qui lui a été fait. Le Bureau d'aide aux victimes du commissariat communal réalise à cet égard un travail extrêmement utile et salué.

La délinquance est également présente et la jeunesse de Saint-Josse, en peine de moyens d'insertion sociale, paie un tribut conséquent à une conjoncture sociale qui ne lui laisse que peu de place et dont les causes premières se situent, pour la plupart, hors de sa portée. Heureusement, le **tissu associatif** apporte soutien et repères, mais ne suffit pas à prévenir les passages à l'acte.

La **présence policière de proximité** reste néanmoins indispensable. De préférence à pied ou à vélo, à toutes heures et dans tous les quartiers. Il est impossible de disposer de chiffres précis en cette matière, les informations éparses se présentant principalement en termes de bandes organisées de petits délinquants et de délits répertoriés. Les résultats liés à

l'installation de caméras de vidéo-surveillance¹, ayant vocation au premier chef de décourager les infractions, devront être analysés dans les années à venir. L'installation de plusieurs commissariats locaux et le maintien de celui du quartier Nord pourrait également permettre d'accroître le sentiment de sécurité par la présence physique plus proche de la police.

En ce qui concerne la **consommation de drogues**, Saint-Josse connaît quelques initiatives de prévention primaire, directement auprès des consommateurs, portées par des centres d'aide. En termes de prévention secondaire, c'est-à-dire, auprès des non-consommateurs, la prévention se limite à une campagne d'information sur les produits et leurs effets.

NOS PROPOSITIONS POUR EN FINIR AVEC LES INCIVILITES ET L'INSECURITE :

Délinquance et toxicomanie

- Ecolo-Groen souhaite poursuivre une politique favorisant les facteurs efficaces en termes de **prévention** et dans une optique transversale, **favoriser le maillage social** et l'action de tous dans la réponse à l'insécurité. Cela suppose une **implication du secteur associatif en concertation avec les pouvoirs locaux** ;
- Apporter savoir-faire et formation **aux intervenants sociaux** concernés afin de favoriser l'écoute, le suivi et la réparation ;
- En matière de toxicomanie, promouvoir la **réduction des risques dans les écoles**, entre autres par la formation des enseignants, tout en soulignant l'importance du Conseil de participation, qui inclut les parents ;
- Soutenir la **prévention dans les quartiers** en favorisant les expériences interculturelles et intergénérationnelles ainsi que le développement des maisons de jeunes et de clubs d'activités sportives structurées ;
- Eduquer les enfants à la **sécurité routière** ;
- Permettre aux enfants et aux piétons et cyclistes de **se réapproprier les rues sans danger**.

Police

- Ecolo-Groen soutient fermement une **police de proximité**, de préférence à pied ou à vélo, à toutes heures et dans tous les quartiers bénéficiant d'une gestion transparente et dont les priorités sont définies démocratiquement dans les conseils de police. Les niveaux de compétence et de formation exigés doivent répondre à des critères adaptés aux situations rencontrées dans les différents quartiers. Une connaissance approfondie de ces mêmes quartiers est nécessaire. La présence

¹ La présence de telles caméras de vidéo surveillance existe depuis les années 1980.

policière discrète et efficace contribuera à restaurer un sentiment de sécurité ;

- Dans ce cadre, il semble indispensable de favoriser l'établissement de **commissariats de quartier** et de maintenir, et si nécessaire renforcer, celui déjà présent dans le quartier nord, en raison des risques liés notamment à la prostitution et caractérisant celui-ci ;
- Les **appels à la police** doivent être **suivis d'effet** dans le délai approprié au problème et les personnes ayant signalé les infractions ne doivent pas être signalées par la police lors de la descente sur les lieux ;
- Les **sanctions administratives** doivent permettre de sanctionner les incivilités (crachats, dépôts clandestins d'immondices, graffitis, parking sauvage, tapage nocturne, ...). Ces sanctions administratives doivent faire l'objet d'une **application systématique et effective** pour tout comportement constaté. Ecolo-Groen soutient une politique active et volontariste en la matière

Prostitution

Ecolo et Groen font de la lutte **contre les réseaux de trafic et d'exploitation des êtres humains** une priorité quotidienne : **l'impunité en matière de proxénétisme doit cesser !** Dans ce cadre, nous privilégions la coopération intercommunale pour les entités locales telle Saint-Josse, qui ne peut à elle seule endiguer ces phénomènes d'une ampleur nationale et internationale.

Deux règlements sur la prostitution ont été adoptés récemment, l'un de police et l'autre concernant l'urbanisme. Après une mise en vigueur très lente, les résultats de ceux-ci en termes d'amélioration de la qualité de vie non seulement des prostituées mais également des habitants des quartiers concernés par la prostitution sont encore attendus. Il est **essentiel que le nombre des carrées n'augmente plus sur le territoire de la commune** (alors que celui-ci est passé de 85 à 105 entre 2008 et 2012 !), ainsi que sur celui des communes adjacentes. Il est également important que les incivilités et la criminalité liées à la prostitution cessent.

- Les deux **règlements relatifs à la prostitution** (règlement de police et règlement d'urbanisme) doivent être **appliqués sans délai et strictement**. Un suivi de cette application doit être effectué afin de procéder à une évaluation de ces règlements et à leur adaptation si des problèmes liés à l'application de ceux-ci sont constatés ;
- Ecolo-Groen propose de créer un espace qui permette d'**ouvrir le dialogue** entre toutes les personnes concernées et d'aborder plus directement les problèmes générés par la prostitution ;
- Les **associations** existantes offrant leur aide aux prostituées doivent également être soutenues, tel l'Espace P ou l'Entre 2;
- Nous proposons également le **maintien et le développement du commissariat de**

police au sein du quartier Nord ;

- De même, l'administration communale devrait affecter ou engager un **fonctionnaire qui serait chargé exclusivement de la prostitution et des problématiques liées**, qui disposerait d'une vue d'ensemble de la situation et permettrait de tenter de trouver des solutions à celle-ci ;
- **Les carrées**, actuellement éparpillées dans quatre rues, devraient être **regroupées** à l'image de ce qui se fait à Anvers ou aux Pays-Bas. Ces rues devraient faire l'objet d'un plan de mobilité faisant la part belle aux modes de mobilité douce - afin de mettre fin au passage incessant de voitures dans les rues du quartier Nord - et dotées de poubelles et toilettes publiques pour limiter les désagréments causés par les visiteurs de ces rues ;
- La commune peut aussi œuvrer à **sécuriser les quartiers concernés par la prostitution** par des moyens plus directs : politique d'éclairage, plan de circulation, rénovation urbaine, etc. Dans ces domaines, la commune est pratiquement seule compétente et ne peut se retrancher sur la compétence des autres niveaux de pouvoir ;
- Et quartier Nord se sent souvent abandonné et mériterait une présence publique accrue : services publics, agents de prévention, policiers, ...

8. CULTURE : FAVORISER L'ÉVEIL ET L'ACCÈS A LA CULTURE A TOUT ÂGE !

Créer, diffuser et faire dialoguer les cultures

Saint-Josse, petit territoire densément peuplé d'habitants issus de cultures variées, présente une offre culturelle très riche. Nous voulons favoriser la libération de l'expression des différences et que la commune s'engage dans la voie de la **reconnaissance des identités culturelles, linguistiques, sociales et religieuses** et en définitive, de la diversité. Développer le matériel culturel, c'est travailler sur les identités des acteurs et des groupes, sur leurs expressions et leurs attentes.

L'initiation à la pratique et à la création culturelles constitue un axe essentiel d'une politique favorisant l'éveil citoyen, l'harmonie et le respect des différentes cultures.

A cet égard, le rôle des pouvoirs communaux est vital :

- encadrement, soutien et **développement des synergies** entre écoles, académies, bibliothèques, associations et centres culturels ;
- **information au public de l'offre culturelle** existante ;
- initiation et **encouragement des jeunes à l'art et à la culture**, ainsi que promotion des activités culturelles ;
- **collaboration avec les différents niveaux de pouvoirs** et les communes voisines.

La bibliothèque francophone de la rue de la Limite

Elle dispose de plusieurs dizaines de milliers de livres, quotidiens et autres revues. Le prêt est gratuit pour les enfants et à prix très modeste pour les adultes (0,20 € par livre ou 6 € par an, donnant également droit au prêt dans les autres bibliothèques de la capitale). Elle est également un lieu de rencontres et offre un coin lecture, et un espace détente pour les plus jeunes. Malgré la bonne volonté du personnel, les difficultés que la population ten-noodoise rencontre encore trop souvent avec "l'écrit" ne favorisent pas la fréquentation du lieu. Des efforts ont été effectués en matière de collaboration avec les associations susceptibles de stimuler la découverte du plaisir de la lecture, notamment chez les jeunes. Des séances de lecture publique ont ainsi été organisées, telle l'heure du conte pour les tout petits. Le partenariat entre les écoles et la bibliothèque est évidemment important.

La bibliothèque néerlandophone de la rue de la Limite

La bibliothèque néerlandophone a ouvert récemment ses portes et rencontre un vif succès. Totalement gratuite, quel que soit l'âge de l'emprunteur, elle dispose d'une collection variée de livres, dvd, bandes dessinées, ... y compris dans d'autres langues que le néerlandais. Un coin lecture pour les petits y est aménagé et de nombreuses activités y sont effectuées.

Les académies de Musique et des Beaux-arts

Ces académies proposent des activités multiples et variées. Elles bénéficient du dynamisme et de la compétence de leurs collaborateurs. Cependant, de nombreuses listes d'attente existent pour les enfants désirant pratiquer une activité artistique et les locaux manquent cruellement. L'extension de la rue de l'Union pourrait être mise à profit pour créer des locaux supplémentaires.

Le Musée Charlier, avenue des Arts

L'espace peut accueillir 300 visiteurs. En outre, il permet la présentation de concerts, de pièces de théâtre et de conférences. De splendides collections de peinture, de meubles et de vaisselle y sont exposées. Le Musée pourrait offrir de nombreuses possibilités, notamment en termes d'espaces disponibles.

Les ateliers Mommen

Cité d'artistes à caractère social, les ateliers Mommen sont un espace de création basé sur l'échange et la création et sont mis à la disposition des artistes.

Théâtres-Cafés-Concerts

Le Travers: propose du jazz tous les soirs, à un public jeune et moins jeune.

Le Théâtre de la Vie: travaille principalement avec les écoles où la demande est forte.

Le Public est quant à lui l'un des théâtres (privés) les plus fréquentés de Bruxelles. Il dispose d'acteurs de grande qualité et des réalisations variées.

Le Botanique propose des activités multiples et diversifiées. Il réunit un public nombreux et fidèle.

La Jazz Station dans la gare rénovée de Saint-Josse a petit à petit atteint sa vitesse de croisière. Son rayonnement au-delà de la commune ne fait pas de doute mais il y a lieu d'y amener également les Ten-Noodois.

Le *Centre culturel arabe* dispense des cours de langue mais également de musique et de calligraphie, et organise régulièrement des expositions et des concerts.

A côté du Centre communautaire flamand se trouve enfin le *Ten Noey*, un centre culturel communal ouvert à toutes les cultures et à la coopération avec les académies, la Jazz Station et les maisons de jeunes.

NOS PROPOSITIONS POUR UNE CULTURE PRONANT LE DIALOGUE ET LA CURIOSITE, POUR QUE CHACUN APPRENNE DE CHACUN :

- Créer un **véritable espace culturel communal polyvalent**, qui pourrait accueillir la projection de films, des concerts, être disponible pour faire passer les examens de l'académie, servir de maison des associations liées à la culture et à son développement ;
- Faire de cet espace une **Maison de la (des) culture(s)**, créée par et pour les associations culturelles et les artistes et surtout **cogérée avec ceux-ci** ;
- Développer les **maisons d'artistes**, où ceux-ci pourraient créer et être rencontrés lors de cette création ;
- Multiplier les **manifestations culturelles avec les artistes de la commune** et encourager l'installation de ceux-ci et leur rencontre avec le public ten-noodois ;
- Etablir, **au sein des services communaux, une équipe « culture »** qui puisse connaître l'ensemble des problématiques et synergies liées à la culture dans la commune, et créer des liens avec les autres compétences (écoles, formation, urbanisme, ...) ;
- Soutenir une politique culturelle communale qui permette de **construire des liens entre les différentes communautés**, avec les écoles d'art, avec les lieux de spectacles existant dans la commune, organiser des bals populaires ;
- Mener une politique communale de subvention pour faciliter aux habitants **l'accès aux académies** ;

- Mieux **informer** les habitants sur l'offre culturelle de Saint-Josse ;
- Evaluer la **fréquentation des musées**, en particulier au regard des heures d'ouverture, et étudier la manière dont ceux-ci pourraient être **plus participatifs et interactifs** ;
- Offrir la **gratuité de l'entrée au musée Charlier** pour les habitants de Saint-Josse un jour par mois ;
- Favoriser les **expositions dans les parcs**, comme dans le parc Steurs ;
- **Diversifier l'offre disponible au sein de l'académie**, notamment en termes de choix des instruments (actuellement, seuls le piano et la guitare y sont enseignés) ;
- Faire une **place de choix à la culture dans les écoles**, notamment via des collaborations avec les jeunesses musicales ou autres associations équivalentes, et **mettre en valeur le travail déjà réalisé par les élèves**, trop peu connu ;
- Promouvoir les **parcours d'artistes** en lien avec les autres communes et améliorer la collaboration culturelle avec les autres communes, notamment dans ce but.

Les bibliothèques

- **Adapter le matériel aux besoins de la population**, notamment par l'achat de manuels d'alphabétisation, etc. ainsi que de livres pour malvoyants (gros caractères) ou personnes aveugles (braille) ;
- Développer une offre de **livres dans d'autres langues que le français ou le néerlandais**, notamment en anglais, allemand, espagnol, italien, russe, turque et arabe, ... ;
- **Adapter les offres de livres au programme scolaire** des écoles de la commune, afin que les enfants puissent se dispenser d'acheter ces livres le cas échéant ;
- Soutenir et renforcer les **synergies existantes entre les écoles**, les associations et les bibliothèques. Notamment, les bibliothèques devraient faire partie intégrante des acteurs locaux intervenant dans le projet d'accueil "après l'école" ;
- Veiller à ce que les **achats de livres fassent une place à tous** : hommes-femmes, minorités culturelles ou affectives, nouvelles cultures, ... ;
- Développer les **bibliothèques de rue**, les bibliothèques mobiles et les lectures dans les parcs.

Les académies de Musique et des Beaux-arts

- Améliorer la **collaboration avec les communes voisines**, notamment en vue de l'organisation de parcours artistiques ;
- Favoriser les **échanges avec les écoles et autres structures** à vocation socioculturelle ;
- Favoriser la **reconnaissance par les institutions des activités artistiques populaires et contemporaines** ;
- **Rénover les fresques murales** de Saint-Josse ;

- **Organiser des ateliers pour adultes** en journée.

Les Théâtres-Cafés-Concerts :

- **Améliorer la visibilité et favoriser la notoriété** de ces lieux ;
- En **faciliter l'accès financier** afin d'éviter la culture à deux vitesses. Les insérer dans le **Parcours d'artistes à créer** en collaboration avec les communes voisines ;
- **Développer des synergies plus nombreuses avec le Centre Culturel du Botanique**, qui dépend de la Communauté française.

9. SPORT : UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN !

La commune dispose d'infrastructures sportives variées : salle multi-sports rue Verte, piscine, stade Pètré, salle G. Cuddel, agoraspaces p'tit Boule et Botanique. Cependant, ces infrastructures ne sont parfois pas ouvertes au public, pas fréquentées par les habitants de Saint-Josse ou non conformes aux normes requises pour l'organisation d'événements sportifs !

Ecolo-Groen Saint-Josse entend dès lors **développer et soutenir la pratique sportive** en optimisant les possibilités actuelles. Vu le nombre d'enfants et de jeunes à Saint-Josse ainsi que la nécessité de faire du sport à tout âge pour rester en bonne santé, il y a lieu de **rénover et adapter ces infrastructures** aux normes d'hygiène et de sécurité les plus récentes.

NOS PROPOSITIONS POUR QUE LE SPORT PUISSE ETRE PRATIQUE PAR TOUS :

- Achever le plus rapidement possible la **rénovation des Bains de Saint-Josse** rue Saint-François et financer leur ouverture pendant les vacances scolaires ;
- Dans l'attente de cette réouverture, **trouver une solution afin que les élèves de Saint-Josse puissent apprendre à nager**, au besoin en louant des piscines existantes ;
- Soutenir les associations qui, comme Inser'Action, **enseignent la natation auprès de tous les publics** ;
- **Utiliser les infrastructures scolaires en dehors des heures de classe** pour y permettre la pratique sportive de tous ;
- Soutenir les associations qui **incitent les jeunes filles à pratiquer un sport** ou une activité physique ;
- Augmenter et **diversifier les activités parascolaires sportives** ;
- Encourager la pratique sportive par une **journée du sport** au cours de laquelle les habitants pourraient s'initier à différentes disciplines et l'**organisation d'événements sportifs** (cross, parcours santé) **ou ludiques** (course de caisses à savon) ;
- **Développer les liens entre sport et vie saine**, notamment par les attentions particulières portées dans les écoles à l'importance d'une alimentation saine allée à une pratique sportive régulière ;
- **Soutenir les clubs sportifs**, existant sur la commune, faire un inventaire et une promotion du sport pour tous, les valoriser par des activités et une visibilité dans la commune (ping-pong, judo, ...) pour favoriser l'inscription des enfants et des jeunes ten-noodois, ou susciter des conventions avec des clubs qui pratiquent d'autres sports ;

- Développer une **pratique sportive pour adultes**, en partenariat avec les associations qui mènent des projets dans le domaine de la remise en forme, **à tout âge** ;
- Envisager la possibilité d'ouvrir une **seconde salle publique de fitness** dans la commune ;
- Favoriser les **partenariats avec les Maisons de jeunes** afin d'encourager les pratiques sportives ;
- Organiser des **activités sportives estivales de bon niveau** pour les enfants habitant la commune.